

Edito



« Plus que jamais, Manuel Valls est dans l'incapacité d'emporter l'adhésion de sa majorité, l'adhésion de toutes celles et ceux prêts à se retrouver autour de décisions vitales et urgentes pour sortir de la crise »

Alors que l'absence de majorité solide a contraint Manuel Valls à engager la responsabilité du gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, l'Assemblée nationale a connu une situation tristement inédite en devenant une nouvelle fois la vitrine des divisions du Parti Socialiste. Le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et ses trop timides avancées sont en effet devenus un point de rupture pour cette majorité construite sur un mensonge en 2012.

Le Premier ministre voulait nous faire croire que le recours au 49-3 était justifié par l'urgence qu'il y aurait à mettre en œuvre une réforme vitale pour l'emploi et la croissance. Il n'en est rien : en réalité, nous ne sommes pas face à une réforme d'ampleur. Nous sommes face à un projet de loi tentaculaire, illisible, qui souffre d'un manque total de cohérence.

Le recours au 49-3 est un aveu d'échec, ainsi que la manifestation de la faiblesse du Premier ministre, une nouvelle fois mis en situation de devoir arbitrer entre les intérêts du Parti Socialiste et ceux de la France. Dès lors, il doit se demander pourquoi exercer le pouvoir s'il n'est pas en mesure de relever les défis immenses qui s'offrent à la France. Exercer le pouvoir pour la France, ce n'est pas seulement se contenter de mettre en scène son autorité personnelle.

Plus que jamais, aujourd'hui, Manuel Valls est dans l'incapacité d'emporter l'adhésion de sa majorité, l'adhésion de toutes celles et ceux prêts à se retrouver autour de décisions vitales et urgentes pour sortir de la crise.

Or ce courage, cette confiance, cette responsabilité, il les doit à toutes ces familles, qui ont du mal à joindre les deux bouts, que des fermetures d'usines, des licenciements brutaux, des délocalisations sauvages ont brisé. Il doit de vraies décisions à ces 1000 chômeurs supplémentaires par jour depuis le début du quinquennat. Pas seulement de nouveaux emplois aidés ! Il doit également de vraies décisions à ces entreprises qui se désespèrent de ne pouvoir créer des emplois tant le code du travail est complexe, la fiscalité pesante. Il doit enfin de vraies décisions à la France pour préparer l'avenir : la réforme de l'Etat et des collectivités territoriales, la réforme de la protection sociale et de la santé, la réforme du temps et de l'organisation du travail, la réforme du paritarisme et du dialogue social, la transition écologique, la valorisation de la ressource humaine de notre Nation.

Parce qu'il est malheureusement dans l'incapacité de prendre ces décisions, nous avons soutenu la motion de censure.

Philippe Vigier, Président du groupe UDI, Député d'Eure-et-Loir

Questions au Gouvernement

« Chaque jour, nous avons devant nous ces mêmes images insoutenables de migrants qui débarquent, hagards, sur les côtes italiennes. Pour nous, députés du groupe UDI, qui sommes profondément européens, et pour tous ceux qui croient en l'Europe, pour tous les humanistes, cette situation est inacceptable et intenable. Quelles initiatives urgentes la France va-t-elle porter pour que l'Europe soit en mesure de répondre sans attendre aux défis migratoire et économique? ». **François Sauvadet (Côte d'Or), 17 juin.**

« Les éleveurs et l'élevage de France sont en danger ! Qu'il s'agisse du porc ou de la viande bovine, la crise est aujourd'hui à son paroxysme. À l'image des producteurs porcins, les éleveurs bovins demandent, en particulier, que les pouvoirs publics encadrent les promotions de la grande distribution. Comment comptez-vous répondre à ces cris de détresse et d'alarme de ceux qui assurent notre indépendance alimentaire, contribuent largement à notre économie et font la fierté de nos territoires ? **Yannick Favennec (Mayenne) - 16 juin.**

« Une sourde colère monte dans nos villes moyennes, dans le monde rural et dans les zones de piémont et de montagne en particulier. La fuite des services publics, c'est pour nous. La fermeture des écoles, c'est pour nous. Le bas débit quasi généralisé, c'est pour nous. La mauvaise couverture en téléphonie mobile, c'est pour nous. La démographie médicale en berne, c'est pour nous. La baisse drastique des crédits des lignes aériennes d'aménagement du territoire, c'est pour nous. L'enclavement routier, c'est aussi pour nous. Concrètement, au-delà des mots et des intentions, que comptez-vous faire ? **Philippe Folliot (Tarn) - 16 juin.**

Le projet de loi pour la croissance et l'activité

Les difficultés rencontrées par le gouvernement sur ce projet de loi démontrent :

- ★ que cette majorité s'est construite sur **un mensonge**,
- ★ qu'elle **est fragilisée par ses divisions et prisonnière de son dogmatisme**
- ★ qu'elle **est disqualifiée pour mettre en œuvre les réformes vitales à même de redresser la France**
- ★ qu'elle préfère manifestement **débattre de la gauche avec la gauche plutôt que de la France avec nous**
- ★ Une nouvelle fois, une fois de trop, **les intérêts du Parti Socialiste prennent le pas sur l'intérêt général.**

Présenté comme un texte censé « libérer la France de la défiance, de la complexité et du corporatisme », ce projet de loi se révèle finalement **peu ambitieux par rapport aux enjeux cruciaux auxquels est confronté, quotidiennement, notre pays.**

Alors que la confiance s'est délitée progressivement depuis plus de deux ans, alors que la compétitivité s'est inexorablement éloignée des priorités du Gouvernement et alors même que le pouvoir d'achat des Français tarde à revenir, nous aurions souhaité un texte d'envergure, présentant des mesures concrètes mais surtout durables.

Vu du groupe UDI....

Le Groupe UDI a été t force de propositions et sans posture a priori. Nous avons demandé entre autre et, malheureusement, en vain:

- ★ **L'approfondissement du dialogue social** avec notamment l'organisation d'une conférence sociale sur le temps de travail,
- ★ **L'amélioration des conditions de l'accès à l'emploi** avec, par exemple, la modernisation du permis de conduire,
- ★ **Le financement des PME** avec la mise en place de nouveaux systèmes de financement,
- ★ **Une régulation renforcée de l'ensemble des transports et de leur compétitivité** avec une ouverture à la concurrence,
- ★ **La modernisation des professions règlementées sans désorganiser ces dernières** mais en favorisant, par exemple, les associations et les regroupements d'entités.

La proposition de loi visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale

Comme l'a montré le rapport de M. Jean-Pierre Karaquillo, remis au secrétaire d'État aux sports Thierry Braillard, **les sportifs sont aujourd'hui, pour la plupart, dans des situations professionnelles, juridiques et sociales difficilement soutenables.** C'est notamment le cas des sportifs de haut niveau qui ne sont pas salariés de leur club ou de leur fédération. Lorsqu'ils n'ont pas d'emploi en parallèle de leur pratique sportive, les revenus issus des aides fédérales ne sont pas suffisants pour leur permettre de vivre dans des conditions décentes. Leur situation sociale est également extrêmement précaire, puisqu'ils ne bénéficient pas de revenus de remplacement en cas d'arrêt de la pratique sportive liée à un accident ou à une maternité.

L'objet de cette proposition de loi, qui s'inspire des préconisations de ce rapport, est précisément de combler les lacunes du droit actuel pour mieux protéger ces sportifs de haut niveau.

Vu du groupe UDI...

- ★ Le sport véhicule des valeurs qui constituent l'essence même du pacte républicain. Il favorise en effet le **développement du lien social et de l'intégration, la transmission de hautes valeurs morales comme le respect de soi, de l'adversaire et des règles.** Il promeut l'épanouissement personnel et la santé, la solidarité et le respect. **Il fait de l'égalité des chances une réalité et de l'effort, le mérite et l'excellence, de nobles ambitions.**
- ★ A cet égard, les acteurs du sport **sont les véritables symboles de ces valeurs.** En outre, leurs performances **contribuent au rayonnement international** de la France.

- ★ Nous avons tout de même regretté que la question des sportifs de haut niveau fasse l'objet d'une proposition de loi spécifique, **et ne soit pas traitée à travers une grande loi qui aurait permis de traiter toute les dimensions du sport**. Les enjeux sont pourtant majeurs : gouvernance, financement et économie du sport, infrastructures et équipements, emploi sportif, sport professionnel et amateur, rôle du sport comme vecteur d'instruction, d'éducation et de cohésion sociale, développement de nouvelles pratiques sportives, parcours des sportifs, formation, et reconversion, et lutte contre le dopage.
- ★ Pour autant, nous sommes convaincus de l'utilité des dispositions prévues attendues par le monde du sport de haut niveau et du sport professionnel et prévues par cette proposition de loi. **Aussi, Par la voix de François ROCHELOINE, notre groupe l'a soutenue.**

La proposition de résolution visant au maintien des classes bilangues pour l'apprentissage de l'Allemand

La réforme du collège **modifie le fonctionnement des classes bilangues** : celles qui permettent de commencer l'anglais en 6^{ème}, parallèlement à l'apprentissage d'une autre langue, continueront d'exister. En revanche, un élève ayant commencé à apprendre l'anglais en primaire **devra attendre la classe de 5^{ème} pour envisager une LV2, supprimant par la même occasion un certain nombre de classes, et notamment celles qui privilégiaient l'allemand dès la primaire.**

Cette proposition de résolution a été motivé par deux constats :

- ★ L'amitié et la coopération franco-allemande **constituent le fondement de la construction européenne** engagée depuis le 9 mai 1950 ;
- ★ L'école de la République **doit encourager une politique d'excellence** en matière d'apprentissage des langues vivantes, **et tout particulièrement de l'allemand.**

La proposition de résolution prévoit ainsi :

- ★ Une réaffirmation de l'attachement de l'Assemblée nationale **au renforcement de l'apprentissage de l'allemand** au travers, notamment, des classes bilangues ;
- ★ Souhaite, ainsi, que les effectifs de ces classes bilangues **puissent augmenter massivement** au cours des prochaines années.

Vu du groupe UDI....

- ★ Alors que l'allemand est encore la troisième langue vivante enseignée en France et que le français constitue la deuxième langue vivante parlée en Allemagne, **la mise en œuvre de la réforme du collège aurait pour conséquence de faire baisser le pourcentage d'élèves apprenant l'allemand de 15 à 5 %.**
- ★ **Les classes bilangues ont pourtant joué un rôle déterminant dans la stabilisation du nombre d'élèves apprenant l'allemand en France**, enseignement qui était en net recul dans les années précédant la création de ces classes.
- ★ De plus, selon le rapport rendu par l'inspection générale de l'éducation nationale en décembre 2014, *ces classes bilangues ne sont pas réservés à une élite mais « préservent une forme de diversité dans l'enseignement des langues et une forme de mixité sociale dans les établissements les moins favorisés ».*
- ★ Leur suppression constituerait enfin un signal extrêmement négatif vis-à-vis de nos partenaires allemands avec qui la France a des relations privilégiées. 17 % de nos échanges commerciaux se font en effet avec l'Allemagne, avec qui la France entretient, en outre, **des relations denses dans le domaine de la coopération culturelle, scolaire, scientifique et technique.**
- ★ **Aussi, par la voix de François ROCHELOINE, nous avons soutenu cette proposition de résolution dont la vocation est de consolider cet enseignement vital pour l'éducation de nos enfants, qui symbolise par ailleurs l'amitié franco-allemande.**

Dans la presse

Motion de censure contre le gouvernement – AFP, 18 juin

Pour Philippe Vigier, « le nouveau recours au 49-3 n'est pas un acte d'autorité au service de la France mais un aveu de faiblesse du gouvernement.

Exercer le pouvoir pour la France est incompatible avec toute forme de brutalité. Or vous agissez avec brutalité lorsque vous refusez à l'Assemblée nationale un débat sur un projet de loi qui contient pourtant des questions aussi cruciales que le plafonnement des indemnités pour licenciements abusifs. Exercer le pouvoir, ce n'est pas non plus se réfugier derrière les institutions et tenter de rassembler artificiellement une majorité contre la motion de censure, à défaut de pouvoir la rassembler véritablement autour d'un projet cohérent ».

M. Vigier a considéré que le chef du gouvernement avait aussi "besoin des frondeurs, qui font passer vos timides velléités de réforme pour des bouleversements profonds".

Jean-Christophe Lagarde, prône la sortie de la Grèce de la zone euro, « dans son propre intérêt » - AFP, 12 juin.

"M. Tsipras s'est fait élire avec un programme inapplicable s'il veut rester dans la zone euro. Je dis très clairement que je pense que pour que la Grèce s'en sorte, elle a besoin de ne pas avoir une monnaie aussi forte que l'euro, elle doit sortir de la zone euro pour pouvoir avoir avec une monnaie faible retrouver de la compétitivité économique, procéder à des dévaluations. Les Grecs aujourd'hui souffrent beaucoup plus de ne pas avoir la capacité de rebondir économiquement. Les mesures qu'on leur demande les étranglent, c'est une réalité".

Réforme du collège : communiqué de presse de François Sauvadet -11 juin.

« Les enseignants se sont à nouveau mobilisés aujourd'hui pour faire entendre leur opposition à la réforme du collège. Si, dans une démocratie moderne, ce n'est pas à la rue de gouverner, il est de la responsabilité de tout gouvernement d'entendre les préoccupations du corps social et de chercher à y apporter des réponses. En l'occurrence, le corps enseignants, les syndicats professionnels, beaucoup de parents mécontents et de nombreux intellectuels ont exprimé haut et fort leurs réserves sur une réforme qui tourne le dos à l'excellence et promeut le nivellement par le bas.

Quelle fut la réponse du Gouvernement ? Le mépris et le cynisme. J'appelle donc le Gouvernement à changer son fusil d'épaule et à écouter les récriminations qui lui sont adressées. Si la rue n'a pas forcément raison en démocratie, croire qu'elle a forcément tort, c'est fragiliser notre République ».

Mesures TPE/PME – AFP, 9 juin

Jean-Christophe Fromantin accueille plutôt favorablement les mesures présentées par le Gouvernement sur les TPE/PME, notamment sur le plafonnement des indemnités prud'homales.

Il regrette toutefois, compte tenu de la situation catastrophique de l'emploi en France et des perspectives de ralentissement de la croissance mondiale, que le Gouvernement n'aille pas plus loin dans la simplification et la facilitation des embauches. *"Les nouveaux modèles économiques nécessitent une remise à plat du contrat de travail afin d'accompagner le développement des entreprises et de générer de nouvelles créations d'emploi. A l'instar de nombreux pays en Europe, la France doit adapter et moderniser les relations entre les employeurs et les salariés".*

Questions au Gouvernement

« Peu de nos concitoyens savent que la Polynésie française représente la moitié de l'espace maritime de la France. La Polynésie, c'est en effet 5 millions de kilomètres carrés d'espace maritime sur 11 millions, soit une surface aussi grande que l'Europe continentale. Cet espace n'est pas facile à surveiller, mais il fait de la France la deuxième nation maritime mondiale. Depuis un an, la sécurité de cet espace maritime est menacée, tout simplement parce que nous avons perdu notre seul patrouilleur des douanes, l'Arafenua, qui croisait depuis vingt-cinq ans dans nos eaux. Que comptez-vous faire pour remplacer ce patrouilleur ? **Maïna Sage (Polynésie Française) - 10 juin.**

« Nous avons le devoir d'assumer cette dette de la nation à l'égard de tous les anciens combattants des deuxième et troisième générations du feu, comme à ceux des missions extérieures, n'en déplaise à la Cour des comptes ou à Bercy, qui n'ont cessé de réduire le peu d'avantages octroyés aux victimes de guerre. Qui peut se permettre de telles appréciations ? Qui peut ignorer à ce point le sens du droit à réparation, un droit qui découle de la reconnaissance par la nation, au lendemain de la Première Guerre mondiale, du prix du sang versé par de jeunes Français pour défendre la France, leur pays, la patrie ? C'est l'honneur de la France que d'avoir su instaurer des mesures spécifiques. C'est aussi cela, le devoir de mémoire. » **François Rochebloine (Loire) -10 juin.**

«Vous allez enclencher le système du prélèvement à la source (...) Il est vrai que la France est un des derniers pays de l'OCDE à ne pas avoir encore lancé cette réforme fiscale, dont la mise en œuvre est particulièrement complexe. C'est un sujet très important et nombre de nos concitoyens s'interrogent sur le calendrier ainsi que sur les modalités pratiques d'une telle réforme » **Stéphane Demilly (Somme) - 9 juin.**